

Bonjour,

Je réside à Saint Rambert d'Albon.

Je me considère comme un habitant ordinaire de l'aire impactée par le projet d'implantation de la zone INSPIRA sur la commune de Salaise sur Sanne.

L'ordinaire en l'occurrence respire de plus en plus mal.

La multimodalité, comprenons l'usage combiné du chemin de fer, de la route ainsi que du fleuve comme moyens de transport, constitue l'un des arguments forts de la zone INSPIRA pour vanter ses mérites. Dans le monde imaginaire et déconnecté de la réalité où évoluent les technocrates à l'origine du projet, cela pourrait s'avérer un rêve intéressant. Malheureusement dans le monde où nous vivons tous les jours, le rêve se transformera rapidement en cauchemar. Le fret ferroviaire (qui supprime un nombre non négligeable de poids lourds sur les routes) est en déclin alarmant et le transport fluvial semble boudé par les industriels (voire la sous-utilisation du port de Loire sur Rhône tout proche), à tel point qu'il est prévu d'attribuer un bonus (-30%) sur le montant de la future location des emplacements de la zone INSPIRA à ceux qui réaliseront un montant minimal de tonnage transporté sur l'eau du Rhône (3 tonnes / m2 utilisés).

Resteront donc sur les routes du secteur déjà si encombrées (pont de Serrières, rond-point de Chanas) de plus en plus de camions, sources de nuisances infinies (bruit, accidents de la circulation, pollutions, rejets dans l'atmosphère de particules, maladies, etc ...).

Les chiffres annoncés, et notamment celui des poids lourds au carrefour de Chanas (1 000 / jour au seuil 2035) constituent à eux seuls une raison suffisante de rejeter ce projet aberrant qui envisage très sérieusement d'augmenter encore un trafic routier déjà si perturbant (accès de la zone par giratoires sur la D51 et la D 1082), dans le déni le plus complet des désagréments déjà causés à la population.

Cordialement.

Georges MONTAGNE